**APPEL D’OFFRE NATIONALE**

 **AON N° 2023/008-AON/CABEV/ACI**

**EVALUATION EXTERNE FINALE DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES VIH ET TB**

**DU FONDS MONDIAL**

Date de diffusion de l’appel d’offres : **16 novembre 2023**

Date limite de réception des offres : **27 novembre 2023 à 17h00**

Date de la séance d’ouverture publique des offres : **28 novembre 2023 à 09h00**

**1- CONTEXTE**

La Côte d’Ivoire avec une prévalence du VIH/SIDA de 2,5% (CIPHIA 2017-2018) dans la population générale et une incidence de la tuberculose à 130 cas pour 100 000 habitants (OMS, incidence estimée, Profil Pays) reste l’un des pays les plus affectés par ces deux pandémies en Afrique de l’Ouest. Elle est bénéficiaire du financement du Fonds Mondial dans le cadre du Nouveau Modèle de financement (NMF3) pour la période 2021 à 2023. A ce titre, l’ONG Alliance Côte d’Ivoire a été identifiée par le CCM comme le récipiendaire principal (PR) pour les volets communautaires VIH et Tuberculose (TB). Pour la mise en œuvre des activités, l’ONG Alliance Côte d’Ivoire a contractualisé avec 05 Sous récipiendaires (SR) que sont APROSAM, CSAS, RIP+, HACI, COLTMR et 02 prestataires (MDM et ANADER). Elle s’appuie également sur ses Bureaux régionaux basés à Daloa et Abengourou sans oublier l’équipe régionale basée au siège d’Abidjan.

Chaque SR, à son tour, a recruté des Sous sous-récipiendaires (SSR) pour la mise en œuvre opérationnelle des activités.

Les subventions NFM3 TB et VIH prendront fin le 31 décembre 2023 après une mise en œuvre du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023. Conformément aux procédures de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire et du bailleur, une évaluation externe finale indépendante s'impose pour la période de gestion des subventions communautaires TB et VIH. Cette évaluation finale prendra en compte les interventions réalisées par le PR, les sous récipiendaires (SR), sous sous-récipiendaires (SSR), les deux prestataires de services, l’équipe régionale d’Abidjan et le bureau régionale.

Elle répondra à un souci, celui de fournir une information objective sur la bonne utilisation des fonds, d'analyser les effets du projet sur les bénéficiaires, la performance des SR et SSR en vue de tirer des leçons pertinentes pouvant servir aux futures interventions de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire dans la gestion des projets du FM et des autres bailleurs.

**2- OBJECTIFS**

Le principal objectif de cette évaluation est de formuler une opinion indépendante et motivée en termes de changements produits du fait de l'intervention et avoir un avis argumenté sur les possibles orientations/recommandations pour d'éventuels actions futures.

**Les objectifs spécifiques de la consultance sont :**

* Analyser la pertinence des stratégies de mise en œuvre des activités des projets ;
* Décrire les processus de gestion interne des projets par les partenaires de mises en œuvre ;
* Décrire et analyser les processus de suivi de l’exécution des projets ;
* Mesurer et vérifier les résultats constatés, en les comparant avec les objectifs préétablis ;
* Analyser les procédures de décaissements du PR à ses SRs et du SRs à ses SSRs ;
* Analyser l’exploitation des lettres de gestions et les mesures de gestion par le PR et ses SR en vue d’améliorer la mise en œuvre des subventions ;
* Etudier les processus de gestions des immobilisations acquis dans les projets ;
* Identifier les problèmes rencontrés et les leçons apprises en vue d’informer l’ONG Alliance Côte d’Ivoire sur les stratégies et approches les plus adaptées au contexte local ;
* Porter un jugement sur les services offerts aux bénéficiaires des projets et la contribution des activités menées dans l’amélioration de leur qualité de vie ;
* Analyser l’utilisation des véhicules mis à la disposition des réseaux membres de la plateforme ;
* Réaliser la revue à mi-parcours du plan stratégique 2021 – 2025 de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire et apprécier la contribution des subventions du FM dans l’opérationnalisation des stratégies définies.

**3 - RESULTATS ATTENDUS**

Les principaux résultats attendus de ce processus d’évaluation sont les rapports couvrant les objectifs de l’évaluation ci-dessus mentionnés.

Les résultats attendus de l’évaluation sont :

* Un plan de travail détaillé
* Un rapport intermédiaire sur la revue documentaire
* un rapport à mi-projet suite à la mission terrain
* Un séminaire de restitution avec le comité de pilotage
* Un rapport final tenant compte des remarques recueillies au séminaire de restitution

**4 – METHODOLOGIE**

Conception de la grille d’évaluation

Le groupe de consultants ou le cabinet retenu proposera une grille d’évaluation et de revu qui sera validée en interne avec l’équipe de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire.

* **Evaluation des SRs, SSRs et des projets**

Revue documentaire

Les consultants réaliseront une revue des rapports d’activités, des documents contractuels, les PU et PUDR, les lettres de gestion, les base de données, les Dashboards, et analyse des données et tout autre document susceptible de leurs permettre d’avoir une bonne compréhension des projets.

Missions de terrain

L’évaluation prendra en compte des visites chez les SR/SSR pour le contrôle de documents au sein des organisations, l’observation, des séances de travail, des entretiens approfondis avec les parties prenantes et des visites et séances de travail avec les bénéficiaires (PVVIH, tuberculeux, leaders des communautés bénéficiaires en milieu rural/urbain), les collectivités décentralisées et les autorités sanitaires.

L’évaluation des performances portera sur une évaluation du processus, des résultats de l’utilisation du budget, de la gestion fiduciaire, de la gestion programmatique et du suivi-évaluation, de la gestion du stock et du matériel.

Restitution des résultats de l’évaluation

Une synthèse des résultats de l’évaluation des SR/SSR sera présentée à l’ONG Alliance Côte d’Ivoire, au CCM et aux membres du comité VIH et TB au cours d’un atelier.

* **Revue à mi-parcours du plan stratégique 2021 – 2025**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **ETAPES DU PROCESSUS** | **TACHES DU CONSULTANT** |
| 1 | Revue documentaire | * Faire l’état des lieux des documents d’orientations stratégiques des interventions communautaires de lutte contre le VIH et la TB existant dans le contexte de la Côte d’Ivoire ;
* Faire un état des lieux des documents d’orientations stratégiques sur les questions liées à la participation citoyenne et la redevabilité dans le secteur de l’eau de l’assainissement, l’éducation, les VBG, la SSR, la santé en Côte d’Ivoire
* Analyser les plans opérationnels élaborés, les rapports de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire, les lettres de gestions ou feedbacks des bailleurs sur les rapports des projets, les PV des assemblées générales de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire, les comptes rendus des réunions du Conseils d’administrations.
 |
| 2 | Organiser des interviews des partenaires nationaux, de la société civile et des PTF (partenaires techniques et financiers) | * Elaborer une grille d’interview
* Organiser des interviews individuels ou des panels pour apprécier le jugement porté par les partenaires nationaux et les PTF sur les actions réalisées par l’ONG Alliance Côte d’Ivoire et recueillir leurs recommandations
 |
| 4 | Atelier de présentation du rapport de la revue du plan stratégique de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire | * Elaborer le rapport préliminaire de la revue à mi-parcours du PSN 2021-2025 de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire en mettant en relief la contribution des subventions du FM à son opérationnalisation
* Présenter le rapport préliminaire de la revue à mi-parcours du plan stratégique au CA et à la Direction exécutive de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire
* Recenser les recommandations des participants
 |
| 5 | Finalisation du rapport de la revue du plan stratégique | * Intégrer les différentes remarques et suggestions adoptées au cours de l’atelier de présentation
* Rédiger le document final du rapport de la revue du plan stratégique de Alliance Côte d’Ivoire
 |

**5 – PROFIL DU CABINET OU GROUPE DE CONSULTANT**

L’évaluation est réalisée par un cabinet national ou un groupe de consultant dument constitué. Le soumissionnaire devra être légalement constitué et existé depuis 5 ans au moins, en règle avec l’administration fiscale et sociale. Il devra également avoir une expérience confirmée dans le domaine de l’étude et du conseil. Il devra fournir les références de travaux similaires.

**Profil du staff national ou international du cabinet**

L’équipe d’évaluateurs devra à minima inclure les compétences d’expertise suivantes :

* Un expert en gestion financière des subventions du fonds mondial
* Un expert en VIH ou en santé publique
* Un expert en Tuberculose ou gestion de programme au niveau communautaire
* Un expert en Droits Humains en lien avec la Santé
* Un expert en Suivi-Evaluation des projets et programmes
* Un spécialiste du renforcement du système communautaire
* Un expert en planification stratégique et opérationnelle pour la revue du plan stratégique

Les compétences demandées à l’équipe d’experts chargés de l’évaluation sont :

* Avoir une expertise avérée d’au moins 5 années en évaluation de projets de santé, y compris de projet communautaire
* Avoir une connaissance parfaite des procédures du Fonds Mondial avec une expérience d’au moins 5 ans dans l’appui aux programmes financés par le Fonds Mondial ;
* Avoir une bonne connaissance du renforcement des systèmes communautaires et de la réponse au VIH et la TB en Afrique de l’Ouest et spécifiquement en Côte d’Ivoire ;
* Avoir des compétentes en matière de lutte contre le sida et la tuberculose ;
* Démontrer une capacité d’analyse, de synthèse et rédaction technique
* Avoir une forte capacité organisationnelle et l’habilité à faciliter le dialogue entre différentes parties ;
* Avoir un esprit d’initiative et de créativité.
* Excellentes capacités d’expression et de rédaction en français.

**6 – CALENDRIER DE LA MISSION**

La durée de la mission sera de 20 jours ouvrables .

**7- CONSTITUTION DE L’OFFRE**

Les postulants devront soumettre une proposition comportant :

* Une offre technique
* Une offre financière

Les offres techniques et financières doivent être soumises sous plis fermés séparément en 04 exemplaires (1 original et 3 copies). L’offre technique doit contenir :

* L’approche méthodologique
* Le plan de travail
* Les CV détaillés des évaluateurs
* Les attestations de bonne exécution des consultances similaires déjà effectuées.

L’offre financière avec ventilation budgétaire, précisant le nombre de jours / hommes proposé et les différents postes de dépense de la prestation. Celle-ci devra intégrer l’ensemble des dépenses nécessaires à la réalisation de la prestation.

1. **DISPOSITIONS GENERALES**

|  |  |
| --- | --- |
| 1 | Le Droit applicable est celui de la République de Côte d’Ivoire. |
| 2 | Nom du Client : **Alliance Nationale pour la santé et le développement en Côte d’Ivoire**Adresse du Client**: Abidjan, II Plateaux, 7ème Tranche, quartier Zinsou** **08 BP 2046 Abidjan 08 Côte d’Ivoire** **Tel : +225 27 22 52 85 70**Méthode de Sélection**: Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**Référence de l’Appel d’Offre National (AON) : **AON N° 2023/008-AON/CABEV/ACI**Le titre de la mission : **Audit annuel des comptes.**  |
| 3 | **Les Termes de Références** de la présente Demande de Proposition seront disponibles par voie électronique (site web de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire).**Oui X**  Non . |
| 4 | La Proposition financière doit être remise en même temps que la Proposition technique :**Oui X**  Non .**Nous attendons pour l’offre technique et l’offre financière, un (1) original et trois (3) copies.**  |
| 5 | Tenue d’une conférence préalable à l’établissement des propositions :Oui \_\_\_\_ **Non \_\_X \_** Date de la conférence : **Non applicable.**  |
| 6 | Le Client fournit les intrants suivants, renseignements afférents au projet, rapports, etc. pour aider à la préparation des propositions : **Non applicable.**  |
| 7 | **La présente Demande de Proposition a été préparée en langue française.**Les Propositions doivent être soumises dans la langue suivante : **Français.**Tout échange de correspondances se fera en langue française.En cas d’attribution, le contrat qui sera signé avec le cabinet sélectionné sera rédigé dans la langue dans laquelle aura été préparée sa Proposition (langue française) et qui régira les relations contractuelles entre le Client et le Consultant sélectionné. |
| 8 | La Proposition comprendra les documents suivants : **Pour la Proposition Technique Complète (PTC) :**  **1e enveloppe intérieure contenant la Proposition Technique (1 original et 3 copies)****Et****Pour Proposition Financière :****1e enveloppe intérieure contenant la Proposition Financière (1 original et 3 copies)** |
| 9 | Une Déclaration d’engagement est exigée :Oui Non  **X** . |
| 10 | **Les propositions doivent demeurer valides 90 jours après la date limite de soumission.** |
| 11 | Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard **3 jours** avant la date limite de soumission.Pour les demandes d’éclaircissement contacter :**E-mail : gas@allianceciv.org** |
| 12 | La révision de prix de la rémunération est prévue : oui \_\_\_\_\_\_ ou non \_\_\_\_**X\_\_\_\_** |
| 13 | Des renseignements sur le cabinet ou le groupe de consultants peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI), de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), des entreprises de références, etc. oui \_\_\_\_**X**\_\_\_\_ ou non \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| 14 | La proposition financière sera libellée en une seule monnaie **: en Franc CFA BCEAO, et en hors taxes.****La proposition financière devra être détaillée**  |
| 15 | **Le cabinet n’a pas la possibilité de remettre la Proposition par voie électronique.**  |
| 16 | Le cabinet doit remettre : **(a) une proposition technique unique en un (1) original et trois (3) copies ;****(b) une proposition financière détaillée un (1) original et trois (3) copies.** |
| 17 | Les propositions devront être déposées au plus tard le **27 novembre 2023 à 17h00 à l’ONG Alliance Côte d’Ivoire** à l’adresse suivante**:****Abidjan, II Plateaux, 7ème Tranche, quartier Zinsou**08 BP 2046 Abidjan 08 Côte d’IvoireTel : **+225 27 22 52 85 70****NB : Les offres déposées après la date limite fixée ci-dessus seront purement et simplement rejetées.**L’original et toutes les copies de la proposition technique seront placés dans une enveloppe intérieur cachetée portant clairement la mention “**Proposition Technique**”, suivie du numéro de référence de l’AON.De même, l’original et toutes les copies de la proposition financière seront placés dans une enveloppe intérieur cachetée portant clairement la mention “**Proposition Financière**”, suivie du numéro de référence de l’AON.**Les enveloppes cachetées contenant les propositions technique et financière seront placées dans une GRANDE ENVELOPPE EXTERIEURE.** Cette enveloppe extérieure ne devra pas être cacheté par le soumissionnaire mais devra mentionner uniquement les informations ci-après :* *Numéro de référence de l’AON*
* *Intitulé de la mission*
* *« A n’ouvrir qu’en séance d’ouverture publique »*

***NB : Les documents administratifs doivent être joints à la proposition technique.*****Une fiche d’enregistrement des propositions sera disponible au Secrétariat de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire.** |
| 18 | **L’ouverture publique aura lieu dans la salle de réunion de l’ONG Alliance Côte d’Ivoire**sise aux II Plateaux, 7ème Tranche, **Abidjan 08 BP 2046 Abidjan 08 Côte d’Ivoire** Tel : **+225 27 22 52 85 70****Date : 28 Novembre 2023** **ure : 09h00**Lors de la séance d’ouverture publique, les informations suivantes seront vérifiées :* La date/heure de dépôt des offres **(nb : rejet des offres hors délai)**
* Présentation des offres dans les enveloppes requises telle que décrite au point 15 et 16 des dispositions générales **(nb : rejet des grandes enveloppes portant le CACHET ou le NOM du Cabinet).**
* **Les documents administratifs** :
* Copie du Registre de commerce en rapport avec le marché **Eliminatoire**
* Copie légalisée de l’attestation de Régularité fiscale valide à la date de dépôt des offres
* Copie légalisée de l’attestation de CNPS valide à la date de dépôt des offres
* le RIB (Relevé d’Identité Bancaire) au nom de l’entreprise
 |
| 20 | Critères, sous critères et système de points pour l’évaluation des Propositions Techniques Complètes :* **I. Expérience spécifique du cabinet ou groupe de consultants pertinente pour la mission : (20 POINTS)**
* Expérience dans le domaine de l’évaluation des projets/programmes de santé y compris de projet communautaire financés par des partenaires au développement et institutions nationales/internationales : (5 points à raison de 1 points par mission réalisée). Fournir à cet effet les attestations de bonne exécution.
* Expérience dans le domaine de l’évaluation des projets/programmes financés par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme : (5 points à raison de 1 points par mission réalisée). Fournir à cet effet les attestations de bonne exécution.

NB : Les expériences en audit de projets non prouvées par une attestation de bonne exécution ne seront pas prises en compte.* **II. Adéquation et qualité de la méthodologie proposée et du plan de travail par rapport aux Termes de Référence (TDR) :** (**25 POINTS**)

Notes au Cabinet ou groupe de consultants. Alliance Côte d’Ivoire vérifiera :**-** si la méthodologie est claire et conforme aux TDR ;**-** si le plan/calendrier de travail est réaliste et réalisable et tient dans les 20 jours de mission ;**-** si la composition de l’ensemble de l’équipe est équilibrée et réunit les expertises appropriées et une bonne affectation des Personnels. * **Adéquation de la méthodologie par rapport aux TDR 15 points**
* Compréhension et description de la mission (2 points)
* Approche méthodologique (8 points)
* Prise en compte des résultats attendus et des plans d’études (5 points).
* **Plan de travail 10 points**
* Cohérence et pertinence du chronogramme de travail (5 points)
* Cohérence de la répartition du personnel-clé et pertinence des tâches de chaque membre du personnel-clé (5 points)

**(iii) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission : 55 points**La proposition devra comprendre les CV du personnel-clé (signés conjointement par le personnel proposé et le représentant habilité du cabinet soumissionnaire). Chaque membre du personnel sera noté selon chaque sous critère et le nombre de points de ce critère sera égal à la somme des notes des membres du personnel clé. Le CV d’un expert ne peut qu’être cité une et une seule fois dans l’ensemble des offres techniques reçues sinon une note de 0 sera attribuée aux divers candidats concernés.a) expert en gestion financière des subventions du fonds mondial 8 ptsb) expert en VIH ou en santé publique 8 pts c) expert en Tuberculose ou gestion de programme au niveau communautaire 8 ptsd) expert en Droits Humains en lien avec la Santé 8 ptse) expert en Suivi-Evaluation des projets et programmes 8 ptsf) spécialiste du renforcement du système communautaire 8 ptsg) expert en planification stratégique et opérationnelle pour la revue du plan stratégique 7 pts1. **Un expert en gestion financière des subventions du fonds mondial (8 points)**

Qualification : 3 points  * Diplôme en gestion financière ou équivalent *: 3 points.*
* *Autre diplôme = 0 point.*

Expérience professionnelle : 5 points * Expérience générale : *Expérience professionnelle cumulée au sein d’un cabinet d’étude et de conseil ou d’un projet de développement dans la gestion financière de projets financés par des bailleurs de fonds = 2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).*
* Expérience spécifique/pertinente pour la mission : *Expérience dans la gestion financière des projets de santé y compris projet communautaire financés par le fonds mondial =2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).*

1. **Un expert en VIH ou en santé publique (8 points)**

Qualification : 3 points  * Diplôme en médecine ou santé publique, sociologie de la santé ou équivalent *: 3 points.*
* *Autre diplôme = 0 point.*

Expérience professionnelle : 5 points * Expérience générale : Expérience professionnelle cumulée au sein d’un cabinet d’étude et de conseil ou d’un projet de développement dans les activités de lutte contre le VIH = 2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
* Expérience spécifique/pertinente pour la mission : Expérience dans les activités de lutte contre le VIH dans des projets financés par le fonds mondial =2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
1. **Un expert en Tuberculose ou gestion de programme au niveau communautaire (8 points)**

Qualification : 3 points  * Diplôme en médecine ou santé publique, sociologie de la santé ou équivalent *: 3 points.*
* *Autre diplôme = 0 point.*

Expérience professionnelle : 5 points * Expérience générale : Expérience professionnelle cumulée au sein d’un cabinet d’étude et de conseil ou d’un projet de développement dans les activités de lutte contre la tuberculose = 2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
* Expérience spécifique/pertinente pour la mission : Expérience dans les activités de lutte contre la tuberculose dans des projets financés par le fonds mondial =2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
1. **Un expert en droits Humain en lien avec la santé (8 points)**

Qualification : 3 points  * Diplôme en droit ou équivalent *: 3 points.*
* *Autre diplôme = 0 point.*

Expérience professionnelle : 5 points * Expérience générale : Expérience professionnelle cumulée au sein d’un cabinet d’étude et de conseil ou d’un projet de développement dans les activités de droits humains = 2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
* Expérience spécifique/pertinente pour la mission : Expérience dans les activités de droits humains en lien avec la santé =2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
1. **Un expert en suivi -évaluation des projets et programmes (8 points)**

Qualification : 3 points  * Diplôme en médecine ou santé publique, sociologie de la santé ou équivalent *: 3 points.*
* *Autre diplôme = 0 point.*

Expérience professionnelle : 5 points * Expérience générale : Expérience professionnelle cumulée au sein d’un cabinet d’étude et de conseil ou d’un projet de développement dans les activités de suivi évaluation des programmes et projets = 2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
* Expérience spécifique/pertinente pour la mission : Expérience dans les activités de suivi évaluation des projets de santé y compris projet communautaire financés par le fonds mondial =2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
1. **Un spécialiste du renforcement du système communautaire (7 points)**

Qualification : 2 points  * Diplôme en sciences sociales ou santé publique, sociologie de la santé ou équivalent: 3 points.
* Autre diplôme = 0 point

Expérience professionnelle : 5 points * Expérience générale : Expérience professionnelle cumulée au sein d’un cabinet d’étude et de conseil ou d’un projet de développement dans les activités de renforcement du système communautaire = 2 points (1 point par année d’expérience avec un maximum de 2 points).
* Expérience spécifique/pertinente pour la mission : Expérience dans les activités de renforcement du système communautaire de projet financés par le fonds mondial =3 points (1 point par année d’expérience avec un maximum de 3 points).
1. **Un expert en planification stratégique et opérationnelle pour la revue de plan stratégique (8 points)**

Qualification : 3 points  * Diplôme en médecine ou santé publique, sociologie de la santé ou équivalent *: 3* points.
* Autre diplôme = 0 point.

Expérience professionnelle : 5 points * Expérience générale : Expérience professionnelle cumulée au sein d’un cabinet d’étude et de conseil dans les activités de planification stratégique = 2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).
* Expérience spécifique/pertinente pour la mission : Expérience dans les activités de planification stratégique des projets de santé y compris projet communautaire =2,5 points (0,5 point par année d’expérience avec un maximum de 2.5 points).

**Total des points pour les trois critères (i) (ii) (iii) :100 points****La Note technique minimum (Nt) requise pour être admis est : 60 points.** |
| 21 | Critères, sous critères et système de points pour l’évaluation des Propositions Techniques Simplifiées : **Non applicable.** |
| 22 | L’option d’ouverture des Propositions Financières par voie électronique est offerte :Oui ou Non **X**. |
| 23 | **La Proposition financière dont le prix évalué est le moins disant (Pm) se voit attribuer la note de prix (Np) maximale de 100.****La formule pour déterminer les notes de prix (Np) des autres Propositions est la suivante :****Np = 100 x Pm/ P, dans laquelle “Np” est la note de prix, “Pm” est le prix le moins élevé, et “P” le prix de la proposition évaluée.****Les pondérations attribuées respectivement à la Proposition technique (T) et à la Proposition financière (F) sont :****T = 70% et****F = 30%** **Les Propositions seront classées en fonction de leur note technique (Nt) et de prix (Np) combinées en utilisant les pondérations (T = la pondération attribuée à la Proposition technique ; F = la pondération attribuée à la Proposition financière ; T + F = 1) comme suit : N = Nt x T% + Np x F%** |
| 24 | **Négociations et attribution du Contrat**Date et adresse prévues pour les négociations du contrat : Date : **Dans les 2 jours suivant l’ouverture des propositions financières**.Adresse **:** **ONG Alliance Côte d’Ivoire** *-* Abidjan, II Plateaux, 7ème Tranche, quartier Zinsou**08 BP 2046 Abidjan 08 Côte d’Ivoire**Tel : **+225 27 22 52 85 70** |
| 25 | La publication de l’information d’attribution du marché se fera **sur le site web de l’ONG Alliance Cote d’Ivoire.** |